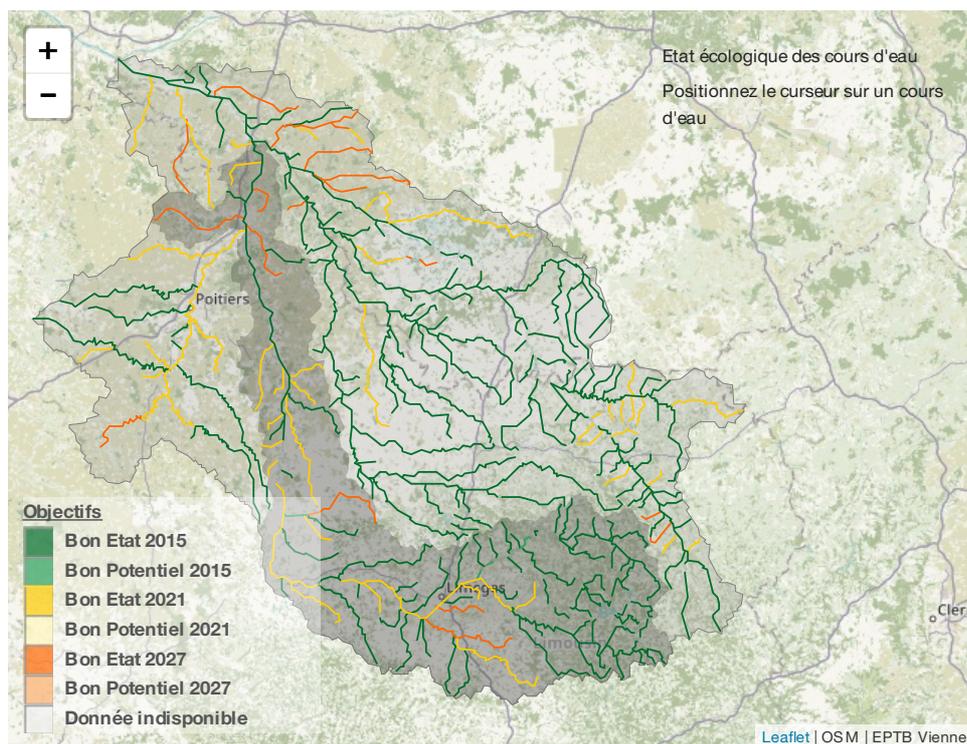


Objectifs des cours d'eau

 [Imprimer la page](#)

[Fichier PDF](#)

Carte



Commentaire / Analyse :

L'objectif du SDAGE Loire-Bretagne est d'atteindre 72 % des cours d'eau du bassin de la Vienne en bon état écologique au 31 décembre 2015. Cet objectif est de 61% à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. En 2011, 45% des cours d'eau du bassin de la Vienne étaient conformes au bon état.

Définition :

Les objectifs des cours d'eau sont inscrits dans le SDAGE Loire-Bretagne.

Pour chaque masse d'eau l'objectif se compose d'un niveau d'ambition et d'un délai.

Les niveaux d'ambition sont le bon état, le bon potentiel dans le cas particulier des masses d'eau fortement modifiées ou artificielles. En application du principe de non détérioration lorsqu'une masse d'eau est en très bon état, l'objectif est de maintenir ce très bon état.

Les délais sont 2015, 2021 ou 2027.

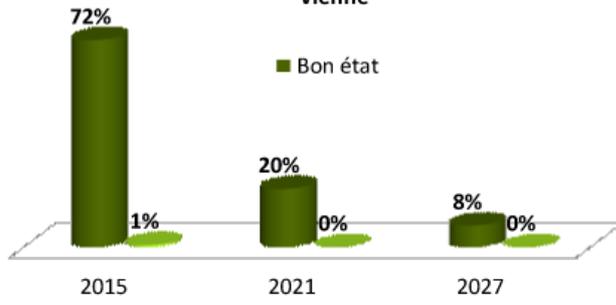
(Source : SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015)

Source :

Agence de l'eau Loire-Bretagne - Etat des lieux 2013 (Données 2010-2011)

Graphique :

Objectifs écologiques des cours d'eau du bassin de la Vienne



Source : AELB Etat des lieux 2013 - Données 2010/2011

EPTB Vienne